

Roger **Bonny**, à Blonay;
Philippe et Françoise **Bonny**, à Epalinges, leurs enfants, Mathieu et Marion;
Bluette et Robert **Tissot-Mamin**, à Lausanne;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire
part du décès de

Madame Yvette **BONNY-MAMIN**

enlevée à leur tendre affection le 31 décembre 2010.

Le culte d'adieu aura lieu en l'église de Saint-Légier-La Chiésaz, le jeudi
6 janvier, à 14 heures.

Yvette repose à la crypte de Saint-Légier-La Chiésaz.

Nos chaleureux remerciements vont au Dr Didier Jallut ainsi qu'à la
Doctoresse Nesa et à tout le personnel de la Fondation Rive-Neuve.

En lieu et place de fleurs un don peut être adressé à la Fondation Rive-
Neuve mention «Yvette Bonny».

Domicile de la famille: Roger Bonny, Bourg-Dessous 16, 1807 **Blonay**.

Ton courage doit être une force pour ceux qui restent.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.